



Résumé d'entrevue : Benjamin Fung

Benjamin Fung, professeur et titulaire d'une chaire de recherche du Canada en exploration de données pour la cybersécurité, École des sciences de l'information, Université McGill, a été interviewé par des avocats de la Commission le 22 février 2024.

Notes au lecteur

- Les avocats de la Commission ont fourni des notes explicatives entre crochets pour aider le lecteur.
- Ce résumé contient des informations relatives aux divisions (a)(i)(A) et B du mandat de la Commission. Les informations fournies au cours des entrevues qui ont trait à d'autres aspects du mandat de la Commission ont été omises du présent résumé, mais pourraient être présentées par la Commission à un stade ultérieur de ses travaux.

1. Contexte

[1] Benjamin Fung est professeur à l'École des sciences de l'information de l'Université McGill et titulaire d'une chaire de recherche du Canada en exploration de données pour la cybersécurité. Il est titulaire d'un baccalauréat ès sciences en informatique, d'une maîtrise ès sciences et d'un doctorat de l'Université Simon Fraser; il détient un agrément d'ingénieur (« P.Eng., Software Engineering ») de l'Ontario. Il a immigré au Canada en provenance de Hong Kong en 1990. Il a publié plus de 200 articles sur l'exploration de données et l'apprentissage machine. Depuis 2010, le professeur Fung collabore étroitement avec Recherche et développement pour la défense Canada dans le domaine de la cybersécurité. L'un de ses domaines d'expertise est l'analyse de la paternité (l'étude des styles d'écriture pour identifier l'auteur d'un texte ou les caractéristiques de l'auteur), qui englobe des aspects de l'apprentissage machine, de l'apprentissage profond et de l'exploration de données¹.

¹ Le professeur Fung a produit une présentation PowerPoint pour faciliter la compréhension lors de son

- [2] Le professeur Fung lit le chinois et le cantonais, en caractères traditionnels et simplifiés.

2. Méinformation/désinformation concernant Kenny Chiu et le Parti conservateur du Canada lors des élections fédérales de 2021

- [3] Le professeur Fung a décrit l'ancien député du **Parti conservateur du Canada (« PCC »)** Kenny Chiu (Steveston–Richmond-Est) comme un fervent défenseur de la démocratie à Hong Kong et un critique des violations des droits de la personne commises par la Chine. Le 13 avril 2021, M. Chiu a déposé le projet de loi C-282, *Loi sur le registre des agents d'influence étrangers*. [Diapositives 5–6]
- [4] En 2019, M. Chiu a remporté sa circonscription par une marge étroite (2 796 voix). Le résultat aurait été différent si 1 398 de ces voix étaient allées à son adversaire libéral. En 2021, M. Chiu a perdu contre le candidat libéral par 3 477 voix. [Diapositive 7]
- [5] Entre avril et septembre 2021, le projet de loi de M. Chiu n'a pas suscité beaucoup de commentaires dans les médias en langue chinoise.
- [6] Cependant, au début du mois de septembre 2021, de la désinformation à propos de M. Chiu et de son projet de loi a commencé à circuler. [Le bref d'élection a été déposé le 15 août 2021 et l'élection s'est tenue le 20 septembre 2021]. Le professeur Fung a cité une publication d'un groupe WeChat du 2 septembre 2021². [Diapositive 8] La publication a été obtenue par un membre du Chinese Canadian Concern Group à partir d'un groupe WeChat dont le nom se traduit approximativement par « Groupe social d'organisation sino-canadienne ». Le groupe comptait 56 membres au moment de la

entrevue avec les avocats de la Commission (DocID#CCC0000248). Le présent document fait référence aux diapositives de cette présentation.

² DocID#CCC0000001; traduction trouvée dans DocID#CCC0000002. WeChat est une application de médias sociaux en langue chinoise populaire en Chine et au sein de la diaspora chinoise. WeChat permet à de nombreux utilisateurs de communiquer entre eux au sein d'un groupe. Pour accéder au groupe, il faut connaître un membre de ce dernier, mais le nombre de membres augmente rapidement et la plupart des membres d'un groupe peuvent ne pas se connaître.

publication. L'auteure est identifiée comme « Helen W. ». La publication comprend à la fois du texte écrit par l'auteure (qui apparaît sur fond blanc) et du texte collé à partir d'une autre source (qui apparaît sur fond bleu clair). La partie bleue est bien écrite et comporte des photos visant à attirer l'attention.

- [7] [La traduction de la publication WeChat (DocID#CCC000002) caractérise les politiques du PCC Parti conservateur du Canada comme étant fortement biaisées contre la Chine et met en garde contre les risques d'un registre des agents d'influence étrangers. Elle identifie M. Chiu comme le promoteur du registre et comme un critique de la Chine sur des questions telles que Hong Kong et le traitement des Ouïghours par la Chine. Elle indique que M. Chiu figure sur une liste de « contre-sanctions » et qu'il est interdit de séjour en Chine.]
- [8] Le 9 septembre 2021, un article est paru dans *Today Commercial News* (« TCN »), une publication à grande diffusion au sein de la communauté sino-canadienne. Le professeur Fung a décrit TCN comme un forum de propagande du **Parti communiste (« PC ») chinois** au Canada. Certains passages de l'article de TCN reproduisent textuellement (ou à très peu de choses près) la publication WeChat du 2 septembre. (Les passages de l'article qui sont substantiellement identiques à la publication WeChat sont surlignés en jaune sur la diapositive 13³.) Le professeur Fung a déclaré que la similitude est évidente pour n'importe quel lecteur [en ce sens que les passages sont presque identiques] et qu'il n'a pas utilisé d'aides technologiques pour effectuer la comparaison.
- [9] Le professeur Fung a dit qu'il n'y avait que trois possibilités réalistes : l'auteur de l'article de TCN a copié la publication WeChat (ce qui serait très inhabituel), les deux reproduisaient des passages d'un texte provenant d'une source inconnue ou les deux textes sont du même auteur.
- [10] La reproduction d'un texte pratiquement mot pour mot est tout à fait caractéristique de la propagande du PC chinois. En effet, un petit écart par rapport au texte source peut

³ DocID#CCC000006_R et DocID#CCC000002_R sont des traductions de l'article de TCN et de la publication WeChat, respectivement, dans lesquelles le professeur Fung a surligné le texte reflétant des correspondances dans les documents originaux.

entraîner des répercussions pour l'auteur s'il semble en fausser le sens. Par conséquent, les auteurs hésitent souvent à apporter des modifications, même légères, et collent de près au texte original.

[11] Le professeur Fung a noté que la publication WeChat semble avoir été partagée en Chine, ce qui, selon lui, est un autre indicateur de propagande émanant du PC chinois. En Chine, WeChat est surveillé et censuré en ce qui concerne les sujets sensibles. En dehors de la Chine, WeChat est surveillé, mais pas censuré. Le professeur Fung a déclaré avoir lu un article dans le *Vancouver Sun* (CCC0000010) affirmant que la publication WeChat avait été partagée en Chine⁴. Il a également noté qu'elle était apparue sur QQ.com, un site Web de WeChat. Le professeur Fung a déclaré que le fait que la publication WeChat, qui traite de questions politiques, n'ait pas été censurée en Chine révèle qu'elle était au moins tacitement approuvée par les autorités chinoises. [Diapositive 9]

[12] Le professeur Fung a également fait état de la prolifération de publications sur les médias sociaux et d'articles dans les médias en langue chinoise critiquant le PCC pendant la période précédant les élections. Il a fait mention d'un article paru le 2 septembre sur le site Web *chinese-canadian-voice.ca*, qui critiquait vivement le chef du PCC, Erin O'Toole, ainsi que des publications WhatsApp datant du même jour. [Diapositive 10, CCC0000201 et CCC0000202] À partir du 9 septembre (jour de la parution de l'article de TCN), les critiques contre le PCC ont semblé se multiplier. Le *Global Times* (une publication affiliée au PC chinois) a publié un article décrivant le PCC comme « exceptionnellement hostile » à la Chine. (CCC0000003). Le professeur Fung a signalé de nombreuses publications sur les médias sociaux et de nombreux articles de presse hostiles au PCC ou favorables au Parti libéral durant cette période. [Diapositives 14–16] Le texte de ces publications et articles n'était pas

⁴ L'article affirme que « Les attaques contre M. Chiu, son parti et le chef du Parti conservateur Erin O'Toole sont diffusées sur différents médias sociaux, notamment WeChat, Weixin et WhatsApp » [Traduit par la Commission]. WeChat est utilisé à l'étranger, mais Weixin est destiné à la Chine continentale. Cela signifie que la publication a également été diffusée en Chine.

identique (c.-à-d. qu'ils ne semblaient pas provenir d'un même document), mais tous relayaient un message similaire.

- [13] Le professeur Fung a déclaré qu'à l'occasion, des publications sur les médias sociaux (y compris sur WeChat) s'opposaient au discours anti-PCC. Toutefois, elles étaient peu nombreuses, et aucun article dans les médias en langue chinoise n'a rejeté le message anti-PCC ou avancé un point de vue différent. Ce manque d'équilibre était un autre indicateur de l'ingérence potentielle de la Chine.
- [14] Le professeur Fung a également mentionné le magazine *Rise*, un magazine en langue chinoise recto-verso : *Rise Weekly* d'un côté et *Rise Home* de l'autre. Il a expliqué que ce magazine était connu pour défendre les positions du PC chinois, par exemple sur la guerre en Ukraine. Le professeur Fung a relevé des articles dans *Rise* soutenant les candidats du Parti libéral, du NPD et du Parti populaire, mais aucun en faveur du PCC. [Diapositive 17] (CCC0000206) (Il pensait qu'il s'agissait d'articles et non de publicités payées.) L'un des articles concernait Jenny Kwan, connue pour avoir soutenu le mouvement pro-démocratique à Hong Kong. Le professeur Fung estimait que l'article avait été autorisé parce que le NPD n'était pas considéré comme susceptible de former le gouvernement. Le professeur Fung a noté que le Parti populaire était mentionné à plusieurs reprises, ce qu'il a interprété comme une possible tentative de diviser le vote du PCC.
- [15] Les documents sur lesquels s'appuie le professeur Fung ont été recueillis par lui-même ou par d'autres membres du Chinese Canadian Concern Group. À l'époque, il ne disposait pas des ressources nécessaires pour collecter systématiquement tous les articles et publications des médias sociaux pertinents. Par conséquent, de nombreuses données ont disparu, notamment en ce qui concerne le comportement sur les réseaux sociaux. Depuis, le professeur Fung a créé un groupe de recherche formel sur la désinformation – il a par exemple récemment analysé l'ingérence chinoise dans les élections de 2024 à Taïwan – et met actuellement au point des méthodes reposant sur l'intelligence artificielle pour définir les schémas de partage de la mésinformation/désinformation.

[16] Le professeur Fung n'entretient aucune relation avec Kenny Chiu et n'est affilié à aucun parti politique. Il est membre du Chinese Canadian Concern Group.

3. Réflexions générales sur la stratégie du PC chinois au Canada

[17] Le professeur Fung a déclaré que la stratégie du PC chinois consistait à « semer des graines » qui créeront un environnement propice à la diffusion de la désinformation. Selon lui, la stratégie du PC chinois repose sur la peur (les Sino-Canadiens feraient l'objet d'attaques racistes et risqueraient d'être victimes de discrimination de la part du gouvernement) et sur le nationalisme. Il a cité l'Asian-Canadian Racism Alliance, constituée en avril 2021 en grande partie par 300 organisations pro-PC chinois, comme un groupe qui amplifie les signalements de racisme anti-asiatique. [Diapositives 18–20] Il a affirmé que les « graines » semées par le PC chinois (p. ex. les Canadiens d'origine chinoise sont victimes de discrimination raciale) ont été exploitées dans le cadre de la campagne de désinformation contre Kenny Chiu menée sur WeChat, dans les médias sociaux et dans les médias d'information en langue chinoise. On y prétendait que le projet de loi que M. Chiu avait proposé serait utilisé à des fins discriminatoires contre les Canadiens et Canadiennes d'origine chinoise. [Diapositive 21]